

## VERSEMENTS PROGRAMMÉS

### IDENTITÉ

#### CONTRAT

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s) / adhérent(s), demande(nt) à effectuer l'opération suivante sur son (leur) contrat.

Nom du contrat : \_\_\_\_\_ Numéro du contrat : \_\_\_\_\_

#### SOUSCRIPTEUR / ADHÉRENT

M.  Mme

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

#### CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

M.  Mme

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### DEMANDE DE VERSEMENTS PROGRAMMÉS

#### TYPE D'OPÉRATION

Mise en place

Modification (annule et remplace les choix précédents sur cette option. Merci de compléter l'intégralité des champs ci-après.)

Suppression

#### MONTANT

Montant<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ € sans frais

(1) Se reporter aux conditions contractuelles pour connaître le montant minimum de chaque versement programmé.

#### MODE DE RÈGLEMENT

Par prélèvement sur mon(notre) compte bancaire.

Veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement ci-joint en cochant la case « paiement récurrent / répétitif » et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT).

#### ORIGINE DES FONDS

Héritage/donation

Cession de biens

Vente d'actifs immobiliers

Épargne déjà constituée

Capitaux activité professionnelle

Gain aux jeux

Indemnisation/dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre un justificatif.

#### FRÉQUENCE

Mensuelle  Trimestrielle  Semestrielle  Annuelle

Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés

#### DATE DE VERSEMENT

Jour du versement programmé<sup>(2)</sup> :

1<sup>er</sup>  8  20  Dernier jour du mois

(2) Si vous dotez le contrat de l'option versements programmés et de l'option rééquilibrage automatique, la date des versements programmés doit être enregistrée au 1<sup>er</sup> ou au 8 du mois.

